Communiqué de presse de Cargo sous terrain AG

Bâle, 1er février 2024

CST: la parole est maintenant aux cantons

La Confédération a lancé l'audition des cantons au sujet du Plan sectoriel des transports, partie «Transport souterrain des marchandises». Il s'agit d'une nouvelle étape essentielle sur la voie de la réalisation à financement privé du projet de Cargo sous terrain (CST). Avec CST, la Suisse se dote d'un système global connecté de logistique qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie.

Le schéma directeur montre comment CST peut s'intégrer aux zones urbanisées et au paysage.

Dans un Plan sectoriel, la Confédération définit les directives s'appliquant à un projet national d'aménagement du territoire. Il est déterminant pour les cantons car leurs autorités ont une obligation d'application. La partie «Transport souterrain des marchandises» dans le Plan sectoriel des transports définit les bases de la réalisation de Cargo sous terrain (CST). Il montre comment CST peut s'intégrer aux zones urbanisées et au paysage. Au cours d'une première étape, l'Office fédéral des transports mène une audition des cantons. Ces derniers impliqueront plus tard la population et les communes.

Ce qui fonctionne techniquement est crucial pour le projet intergénérationnel CST : le Plan sectoriel marque la première étape d'une procédure d'autorisation qui permet au final la construction du premier tronçon partiel du réseau CST entre Härkingen et l'aéroport de Zurich. Le Plan sectoriel montre le corridor de planification pour le tracé du tunnel et d'autres zones de planification liées à la construction. Une étude d'impact sur l'environnement complète les documents d'audition. Elle garantit que les ressources naturelles comme le paysage, les eaux souterraines et les terres cultivées seront préservées. Les bases de CST comprennent une stratégie de durabilité engagée en faveur de l'environnement et du climat.

Amélioration durable de la qualité de vie

Le projet CST crée une nouvelle infrastructure d'approvisionnement et d'élimination en faveur de l'ensemble de la Suisse pour garantir la qualité de vie des prochaines générations. Le système de transport et de marchandises à financement privé déleste la route et le rail, favorise le développement de zones résidentielles, de travail et vertes intégrées; il conforte les objectifs des communes et du public. Avec le nouveau tracé pour les transports de marchandises, CST crée aussi les conditions d'une protection efficace du climat car il valide le scénario de transport le plus sobre en CO_2. Selon une récente analyse du cycle de vie, CST présente une empreinte environnementale et climatique nettement inférieure à celle du transport routier, même dans un avenir avec de nouveaux modèles de poids lourds.

Étroite concertation avec les autorités

Misant sur la collaboration, CST a mené la planification en étroite concertation avec les autorités aux différents niveaux (Confédération, cantons et communes). Avant tout les cantons-sites le long du premier tronçon partiel – Soleure, Argovie et Zurich – communiqueront désormais à la Confédération leurs prises de position officielles relatives à l'état de la planification soumise, avant que le Conseil fédéral ne fasse entrer en vigueur une version remaniée du Plan sectoriel. C'est sur cette base que le projet sera affiné dans le cadre des plans directeurs cantonaux. CST reste aussi en étroite liaison avec les autorités pour le futur développement du projet. Toutes les phases de planification sont accompagnées par des séances publiques de débat, via différentes plates-formes online et offline par lesquelles CST informe autour du projet, recherche le dialogue et recueille les demandes.

Autres informations pour les médias:

Patrik Aellig, Communication CST
Tél. +41 78 764 13 88

www.cst.ch